

MAIRIE DES ADRETS DE L'ESTEREL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 juillet 2020

Conseillers présents : Conseillers présents : REGGIANI Jean Paul, Maire, KLINHOLFF Jean-Pierre, MARTEL Isabelle, MISEROUX Gérard, HAVARD Evelyne, HOUPLON Sylvain, BONDOUX-FERNANDEZ Evelyne, adjoints.
DIAFERIO Juliette, GRAILLE Elisabeth, SANCHEZ Jacqueline, REGGIANI Patrick, RAOUST Jean-Paul, MOULIN Laurence, KAPHAN Régis, MACCHIA Giovanni, HEMAIN Richard, RICHARD Magali, BOUCHARD Florence, DOLLET Bertrand, BOISSENIN Isabelle, PILLET Murielle, conseillers municipaux.

Conseillers représentés : Messieurs CAPPA Jean-François et BROGLIO Nello, ont donné pouvoir de voter en leur nom, respectivement à Madame PILLET Murielle et à Monsieur DOLLET Bertrand.

Secrétaire de séance : HEMAIN Richard

1. Prorogation du contrat de Service Public de la fourrière automobile

La commune doit renouveler le contrat de délégation du service municipal de fourrière automobile. L'ancien contrat passé avec le garage SCARPITTA Michel, sis RD7, chemin de Saint-Pons, 83600 FREJUS arrivant à expiration le 7 juillet 2020 et, afin d'assurer une continuité du service concédé, le conseil municipal a décidé à l'unanimité des membres présents ou représentés de proroger d'un an ce contrat.

2. Désignation des délégués et des suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, **conseillers municipaux**, élus à leur poste au suffrage universel.

Cette année la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants a lieu dans un contexte particulier d'état d'urgence sanitaire.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Une seule liste de délégués et une seule liste de suppléants ont été présentées.

Election des délégués

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats ont été proclamés. Ont été élus délégués, les membres de la liste présentée par Monsieur Jean Paul REGGIANI avec 22 suffrages obtenus soit **7 mandats de délégués**.

M.	MISEROUX Gérard
Mme	SANCHEZ Jacqueline
M.	KAPHAN Régis
Mme	BONDOUX-FERNANDEZ Evelyne
M.	REGGIANI Jean Paul
Mme	HAVARD Evelyn
Mme	PILLET Murielle

Election des suppléants

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats ont été proclamés. Ont été élus suppléants, les membres de la liste présentée par Monsieur Jean Paul REGGIANI avec 22 suffrages obtenus soit **4 mandats de suppléants**.

M.	RAOUST Jean- Paul
Mme	MOULIN Laurence
Mme	BOUCHARD Florence
M.	DOLLET Bertrand

Vu par nous, Maire de la Commune des Adrets de l'Estérel, pour être affiché le jeudi 17 juillet 2020 à la porte de la Mairie et mis en ligne sur le site internet de la Mairie conformément aux dispositions de l'article R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Jean Paul REGGIANI

